RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 03214
Numéro SIREN : 501 705 792
Nom ou dénomination : ABALONE TT LANDES

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2021 sous le numéro de dépôt 4401

ABALONE TT LANDES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
501705792 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 19 FEV. 2021
sous le N° 4464
RCS N° 17 2932 14

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifiés conformes
Le Président

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 229.06	3 229.06				
	Fonds commercial (1)	35 000.00		35 000.00	35 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	23 541.28	20 019.26	3 522.02	2 759.01	763.01	27.66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	500.00		500.00	2 180.00	-1 680.00	-77.06
	Total II	62 270.34	23 248.32	39 022.02	39 939.01	-916.99	-2.30
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	276 705.23	15 348.35	261 356.88	149 502.62	111 854.26	74.82
	Autres créances	46 838.91		46 838.91	121 266.00	-74 427.09	-61.38
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	7 914.47		7 914.47	9 302.50	-1 388.03	-14.92
	Total III	331 458.61	15 348.35	316 110.26	280 071.12	36 039.14	12.87
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	393 728.95	38 596.67	355 132.28	320 010.13	35 122.15	10.98

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 500.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		5 072.40	-5 072.40	-100.00
	Report à nouveau	-28 711.48		-28 711.48	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-24 861.24	-33 783.88	8 922.64	26.41
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	56 427.28	81 288.52	-24 861.24	-30.58
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	3 266.12	18 653.37	-15 387.25	-82.49
	Emprunts et dettes financières diverses	99 099.63	6 324.19	92 775.44	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 328.88	64 651.48	-7 322.60	-11.33
	Dettes fiscales et sociales	137 221.34	148 580.73	-11 359.39	-7.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 789.03	511.84	1 277.19	249.53
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	298 705.00	238 721.61	59 983.39	25.13
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	355 132.28	320 010.13	35 122.15	10.98
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	298 705.00	238 721.61		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 041 434.22		1 041 434.22	948 178.26	93 255.96	9.84
Chiffre d'affaires NET	1 041 434.22		1 041 434.22	948 178.26	93 255.96	9.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 503.62	23 500.26	9 003.36	38.31
Autres produits			355.88	490.62	-134.74	-27.46
Total des Produits d'exploitation (I)			1 074 293.72	972 169.14	102 124.58	10.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			153 085.21	159 844.85	-6 759.64	-4.23
Impôts, taxes et versements assimilés			15 961.98	19 946.30	-3 984.32	-19.98
Salaires et traitements			739 034.58	674 156.99	64 877.59	9.62
Charges sociales			166 330.68	179 904.30	-13 573.62	-7.54
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 383.15	1 459.64	-76.49	-5.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			34.88	4 065.81	-4 030.93	-99.14
Dotations aux provisions						
Autres charges			14 305.64	44.37	14 261.27	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 090 136.12	1 039 422.26	50 713.86	4.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-15 842.40	-67 253.12	51 410.72	76.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		75.94	-75.94	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		75.94	-75.94	-100.00
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 018.84	7 731.06	1 287.78	16.66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 018.84	7 731.06	1 287.78	16.66
2. Résultat financier (V-VI)	-9 018.84	-7 655.12	-1 363.72	-17.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-24 861.24	-74 908.24	50 047.00	66.81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		41 124.36	-41 124.36	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		41 124.36	-41 124.36	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		41 124.36	-41 124.36	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 074 293.72	1 013 369.44	60 924.28	6.01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 099 154.96	1 047 153.32	52 001.64	4.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-24 861.24	-33 783.88	8 922.64	26.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

S A S ABALONE TT LANDES

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 355 132.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 041 434.22 Euros et dégageant un déficit de -24 861.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	38 229		
Installations générales agencements aménagements divers	10 642		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 753		2 146
TOTAL	21 395		2 146
Prêts, autres immobilisations financières	2 180		
TOTAL	2 180		
TOTAL GENERAL	61 804		2 146

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			38 229	38 229
Installations générales agencements aménagements divers			10 642	10 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 899	12 899
TOTAL			23 541	23 541
Prêts, autres immobilisations financières		1 680	500	500
TOTAL		1 680	500	500
TOTAL GENERAL		1 680	62 270	62 270

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	10 055	587		10 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 581	796		9 377
TOTAL	18 636	1 383		20 019
TOTAL GENERAL	21 865	1 383		23 248

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	587				
Matériel de bureau informatique mobilier	796				
TOTAL	1 383				
TOTAL GENERAL	1 383				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	30 412	35	15 098		15 348
TOTAL	30 412	35	15 098		15 348
TOTAL GENERAL	30 412	35	15 098		15 348
Dont dotations et reprises d'exploitation		35	15 098		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Clients douteux ou litigieux	18 454	18 454	
Autres créances clients	258 251	258 251	
Personnel et comptes rattachés	217	217	
Impôts sur les bénéfices	30 715	30 715	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 381	8 381	
Débiteurs divers	7 527	7 527	
Charges constatées d'avance	7 914	7 914	
TOTAL	331 959	331 959	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 266	3 266		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 329	57 329		
Personnel et comptes rattachés	10 949	10 949		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 295	46 295		
Taxe sur la valeur ajoutée	71 355	71 355		
Autres impôts taxes et assimilés	8 622	8 622		
Groupe et associés	99 100	99 100		
Autres dettes	1 789	1 789		
TOTAL	298 705	298 705		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	14.4948	6 899			6 899

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 527
Total	7 527

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	140
Emprunts et dettes financières diverses	7 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 596
Dettes fiscales et sociales	22 241
Autres dettes	1 789
Total	63 246

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 914
Total	7 914

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 869 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	127 079
Total	127 079

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	57
Engagement total		57

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT LANDES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
501705792 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 SEPTEMBRE 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT DEFICITAIRE

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de -24861,24 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -53572,72 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31.12.201	Néant	Néant	Néant
31.12.2017	Néant	Néant	179 994,91 €
31.12.2016	Néant	Néant	130 046,15 €

ABALONE TT LANDES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
501705792 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 SEPTEMBRE 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT DEFICITAIRE

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de -24861,24 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -53572,72 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.201	Néant	Néant	Néant
31.12.2017	Néant	Néant	179 994,91 €
31.12.2016	Néant	Néant	130 046,15 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Landes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
SAS Abalone TT Landes
43 Rue Bobby Sands Z.A.C. de la Lorie 44814 SAINT-HERBLAIN CEDEX

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Landes

43 Rue Bobby Sands Z.A.C. de la Lorie 44814 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT Landes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT Landes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 16 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus

élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 02/09/2020

KPMG SA

Yohann Bossard

Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : S A S ABALONE TT LANDES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 1 7 0 5 7 9 2 0 0 0 4 9 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 229	AG 3 229		
		Fonds commercial (1)	AH	35 000	AI	35 000	35 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	23 541	AU 20 019	3 522	2 759
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	500	BI	500	2 180
		TOTAL (II)	BJ	62 270	BK 23 248	39 022	39 939
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	276 705	BY 15 348	261 357	149 503
		Autres créances (3)	BZ	46 839	CA	46 839	121 266
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 914	CI	7 914	9 303
		TOTAL (III)	CJ	331 459	CK 15 348	316 110	280 071
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	393 729	IA 38 597	355 132	320 010

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 500 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S A S ABALONE TT LANDES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		5 072
	Report à nouveau	DH	(28 711)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(24 861)	(33 784)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	56 427	81 289
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 266	18 653
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	99 100	6 324
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	57 329	64 651
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 221	148 581
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 789	512
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	298 705	238 722
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	355 132	320 010

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	298 705	238 722
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 126	18 528

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : S A S ABALONE TT LANDES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 041 434	FH		FI	1 041 434	948 178
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 041 434	FK		FL	1 041 434	948 178
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	32 504	23 500
	Autres produits (1) (11)					FQ	356	491
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 074 294	972 169
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	153 085	159 845
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 962	19 946
	Salaires et traitements*					FY	739 035	674 157
	Charges sociales (10)					FZ	166 331	179 904
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 383	1 460
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	35	4 066
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14 306	44
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 090 136	1 039 422
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(15 842)	(67 253)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		76
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		76
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 019	7 731
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 019	7 731
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 019)	(7 655)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(24 861)	(74 908)

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : S A S ABALONE TT LANDES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		41 124
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		41 124
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		41 124
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 074 294	1 013 369
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 099 155	1 047 153
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(24 861)	(33 784)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	17 405	22 543
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

S A S ABALONE TT LANDES

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 355 132.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 041 434.22 Euros et dégageant un déficit de -24 861.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	38 229		
Installations générales agencements aménagements divers	10 642		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 753		2 146
TOTAL	21 395		2 146
Prêts, autres immobilisations financières	2 180		
TOTAL	2 180		
TOTAL GENERAL	61 804		2 146

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			38 229	38 229
Installations générales agencements aménagements divers			10 642	10 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 899	12 899
TOTAL			23 541	23 541
Prêts, autres immobilisations financières		1 680	500	500
TOTAL		1 680	500	500
TOTAL GENERAL		1 680	62 270	62 270

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	10 055	587		10 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 581	796		9 377
TOTAL	18 636	1 383		20 019
TOTAL GENERAL	21 865	1 383		23 248

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	587				
Matériel de bureau informatique mobilier	796				
TOTAL	1 383				
TOTAL GENERAL	1 383				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	30 412	35	15 098		15 348
TOTAL	30 412	35	15 098		15 348
TOTAL GENERAL	30 412	35	15 098		15 348
Dont dotations et reprises d'exploitation		35	15 098		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Clients douteux ou litigieux	18 454	18 454	
Autres créances clients	258 251	258 251	
Personnel et comptes rattachés	217	217	
Impôts sur les bénéfices	30 715	30 715	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 381	8 381	
Débiteurs divers	7 527	7 527	
Charges constatées d'avance	7 914	7 914	
TOTAL	331 959	331 959	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 266	3 266		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 329	57 329		
Personnel et comptes rattachés	10 949	10 949		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 295	46 295		
Taxe sur la valeur ajoutée	71 355	71 355		
Autres impôts taxes et assimilés	8 622	8 622		
Groupe et associés	99 100	99 100		
Autres dettes	1 789	1 789		
TOTAL	298 705	298 705		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	14.4948	6 899			6 899

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 527
Total	7 527

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	140
Emprunts et dettes financières diverses	7 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 596
Dettes fiscales et sociales	22 241
Autres dettes	1 789
Total	63 246

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 914
Total	7 914

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 869 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	127 079
Total	127 079

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	57
Engagement total		57

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %